
Les Femmes savantes. Comédie.

Numéro d'inventaire : 1997.03846

Auteur(s) : Molière

Gustave Lanson

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette Librairie (79 boulevard Saint-Germain Paris)

Mention d'édition : 11ème édition

Imprimeur : Brodard (Paul)

Date de création : 1926

Description : Livre relié. Dos toilé vert. Couv. verte ill.

Mesures : hauteur : 156 mm ; largeur : 100 mm

Notes : Comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands écrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes.

Mots-clés : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

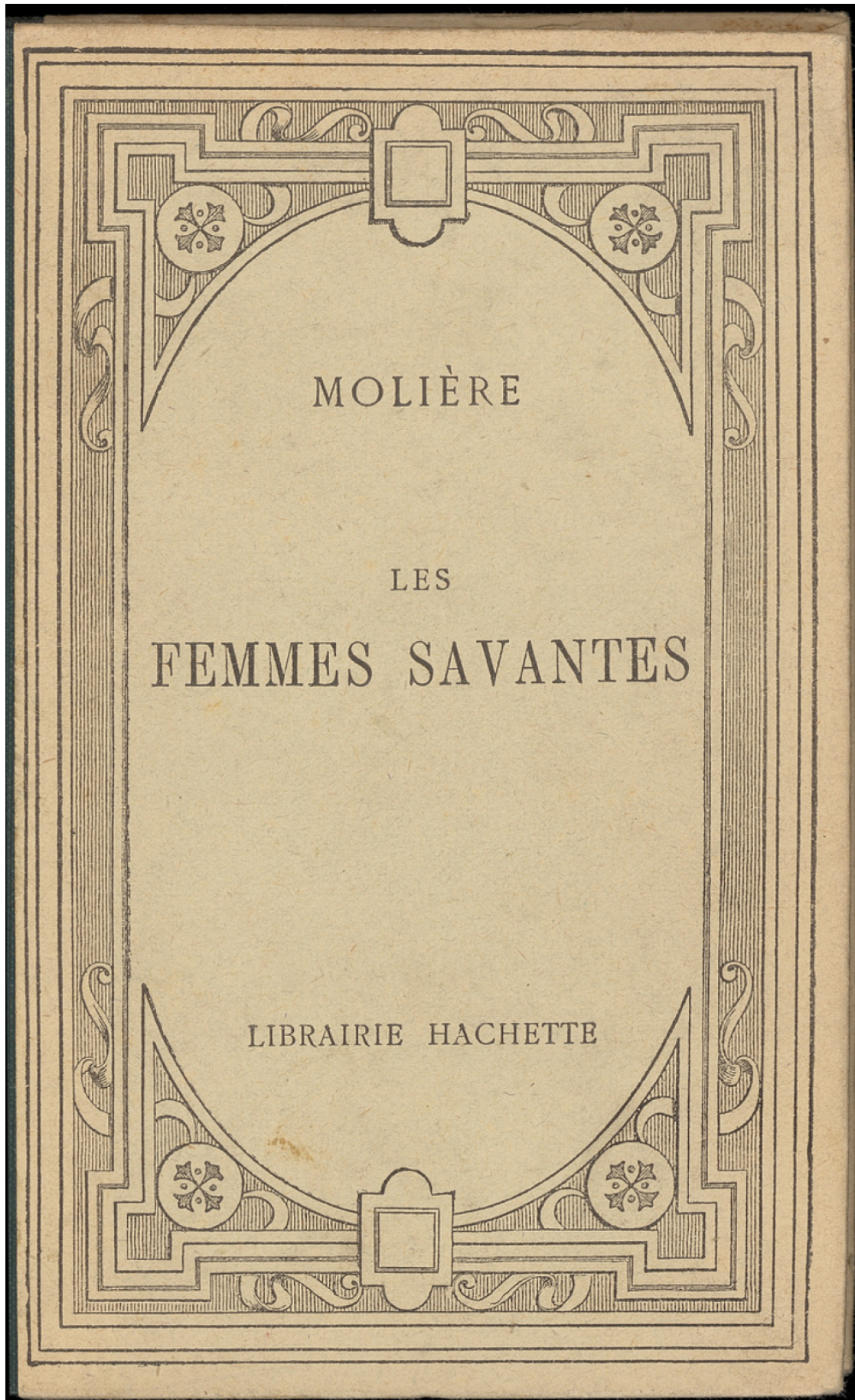
Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 182

Sommaire : Avertissement Table des matières



ACTEURS

CHRYSALE ¹, bon bourgeois.
 PHILAMINTE ², femme de Chrysale.
 ARMANDE ³,
 HENRIETTE ⁴, } filles de Chrysale et de Philaminte.
 ARISTE ⁵, frère de Chrysale.
 BÉLISE ⁶, sœur de Chrysale.
 CLITANDRE ⁷, amant d'Henriette.
 TRISSOTIN ⁸, bel esprit.
 VADIUS ⁹, savant.
 MARTINE ¹⁰, servante de cuisine.
 L'ÉPINE, laquais.
 JULIEN, valet de Vadius.
 LE NOTAIRE.

La scène est à Paris.

1. *Bon bourgeois* est « homme de bonne bourgeoisie », comme le remarque bien M. Paul Ménéard dans son édition. — Molière tenait ce rôle. L'inventaire dressé à sa mort décrit ainsi son costume : « [Un habit] servant à la représentation des *Femmes savantes*, composé de juste-au-corps et haut de chausses de velours noir et ramage à fond aurore, la veste de gaze violette et or, garnie de boutons, un cordon d'or, jarretières, aiguillettes et gants : prisé vingt livres. » (Eud. Soulié, *Rech. sur Mol.*, p. 277).

2. Le rôle, s'il faut en croire le *Mercur* de 1723, était tenu par un homme, Hubert, qui fit aussi Madame Jourdain.

3. Mlle de Brie.

4. Mlle Molière.

5. Le sieur Baron, malgré ses dix neuf ans, fut chargé de ce rôle de barbon raisonneur. Il devait s'illustrer surtout dans la tragédie

6. Geneviève Bégard.

7. La Grange.

8. La Thorillière père.

9. Du Croisy.

10. Le *Mercur* de 1723 prétend que le rôle fut créé par une servante de Molière qui s'appelait Martine. Cela est fort douteux. Le rôle appartenait à Mlle Beauval, la Nicole du *Bourgeois gentilhomme*; elle le tint plus tard, et il est à croire qu'elle l'avait eu dès la création.

LES

FEMMES SAVANTES ¹

COMÉDIE

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE

ARMANDE, HENRIETTE

ARMANDE

Quoi? le beau nom de fille est un titre, ma sœur,
 Dont vous voulez quitter la charmante douceur,
 Et de vous marier vous osez faire fête ²?
 Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête?

HENRIETTE

Oui, ma sœur.

1. Molière n'est pas *préfacer* : on notera qu'il publie cette grande œuvre sans un mot d'avertissement au public.

2. *Faire fête* : ou disait *faire fête d'une chose à une personne* pour la régaler avec, et surtout, *lui annoncer ou promettre le régal de, lui vanter comme une chose rare ou excellente*. Ici Armande s'écarte de l'usage en supprimant le complément indirect : il faut entendre : *vous osez vous faire une fête de vous marier*, regarder cela comme un bonheur ou manifester votre joie.

ARMANDE

Ah! ce « oui »¹ se peut-il supporter, 5
Et sans un mal de cœur saurait-on² l'écouter?

HENRIETTE

Qu'a donc le mariage en soi qui vous oblige,
Ma sœur...?

ARMANDE

Ah, mon Dieu! fi!

HENRIETTE

Comment?

ARMANDE

Ah, fi! vous dis-je.
Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend,
Un tel mot à l'esprit offre de dégoûtant³? 10
De quelle étrange image on est par lui blessée?
Sur quelle sale vue il traîne la pensée?
N'en frissonnez-vous point? et pouvez-vous, ma sœur,
Aux suites de ce mot résoudre votre cœur?

HENRIETTE

Les suites de ce mot, quand je les envisage, 15
Me font voir un mari, des enfants, un ménage;
Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner,
Qui blesse la pensée et fasse frissonner.

1. *Ce oui* : malgré l'hiatus et sans élision. C'était l'usage. Vaugelas avait marqué qu'on ne faisait pas de liaison sur *oui*, et qu'on disait *ce oui*, même en écrivant *cet oui*, et que dans *ces oui*. *Is de ce* n'affectait pas la diphthongue initiale du mot *oui*. C'est qu'en réalité le son *ou* ici est consonne, analogue au *w* anglais. Les enfants en exagérant disent *roui*.

2. *Savoir* = *pouvoir*. C'était fort commun dans la langue du temps. On rencontre encore ce sens dans certaines provinces, et aussi dans des locutions consacrées : *je ne saurais dire*.

3. Au sens du verbe, *capable d'exercer le dégoût* : comme dans le *Médecin malgré lui* (II, 4) : « Voilà un malade qui n'est pas tant dégoûtant. »

ARMANDE

De tels attachements¹, ô Ciel! sont pour vous plaire?

HENRIETTE

Et qu'est-ce qu'à mon âge on a de mieux à faire, 20
Que d'attacher à soi, par le titre d'époux,
Un homme qui vous aime et soit aimé de vous,
Et de cette union, de tendresse suivie,
Se faire² les douceurs³ d'une innocente vie?
Ce nœud, bien assorti⁴, n'a-t-il pas des appas? 25

ARMANDE

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage⁵ bas!
Que vous jouez au monde un petit personnage,

1. *Attachement*, non pas *affections*, mais *liens*, comme la réponse d'Henriette le montre.

Honteux attachements de la chair et du monde.

(Corn., *Pol.*, IV, 2).

Bien que le mot se rencontre dès le XIII^e siècle, il faisait au XVII^e siècle l'effet d'une nouveauté dans la langue littéraire; on le donnait encore en 1671 comme un mot nouveau.

2. Il y a un peu d'embarras dans la construction de cette fin de phrase. — *Que d'attacher... et se faire* : sans répéter *de*, est une construction usuelle, même en prose, au XVII^e siècle.

3. *Douceur*, pour *plaisir*, avec une nuance particulière, était fréquent en ce temps-là :

Approche et tends la main ; celle-ci t'est donnée
Pour gage des douceurs d'un fidèle hyménée.

(La Fontaine, t. VII (p. 628.))

4. *Bien assorti* : ellipse, *s'il est bien assorti*, comme dans Boileau *Art Poét.*, IV. :

Approuve l'escalier, tourné d'autre façon.

5. Molière avait appliqué dans le *Misanthrope* (601) ce mot d'*étage* figurément à la qualité :

Il tutaye en parlant ceux du plus haut étage.

Voici dans la *Princesse d'Elide* (1, 3) un emploi fort analogue à celui qui est ici :

Le commun de mon sexe est trop mal avec vous :
D'un étage plus haut accordez-moi la gloire.